

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 décembre 2016 **RAPPORT d'ACTIVITES du Bureau** **Rapport moral du CA 2015/ 2016**

Ce rapport moral dresse un bilan synthétique de l'action de notre association, de ces opérations d'influences, de ses réflexions stratégiques depuis notre dernière assemblée générale tenue le 23 juin 2015 à Strasbourg. Il nous permettra également de dresser des perspectives pour l'avenir.

Notre Bureau s'est ainsi réuni à 4 reprises depuis cette assemblée générale : le 27 novembre 2015 ; le 19 février 2016 ; le 13 juillet 2016 et le 11 octobre 2016. Ces réunions ont notamment permis un échange approfondi sur les différentes manifestations auxquelles ont participé durant cette période (au moins) l'un des membres de notre Bureau. Nous privilégions en effet toujours un fonctionnement collégial de notre Bureau et la mobilisation d'un (autre) de ses membres, en cas d'indisponibilité de la Présidente-Déléguée, aux événements auxquels une participation du Consortium nous semble essentielle.

Relevé des principales participations des membres du Bureau :

- 1^{er} juillet 2015 : rencontre avec Catherine Trautmann, Présidente du Port Autonome de Strasbourg
- 6 participations (les 16/09/15 ; 20/11/2015 ; 10/02/2016 ; 11 mai 2016 ; 12/07/2016 ; 22/09/2016) aux CA et AG de PROVOIDEAU à Paris, association faîtière de diverses associations qui œuvrent en faveur de la promotion de la voie d'eau
- 27 mai 2016 : participation à l'AG de NPI (éditions de la navigation du Rhin)
- 06 août 2015 : rencontre avec les autorités du port de Pagny
- 01 octobre 2015 : rencontre avec le maire de Chalon sur Saône
- 20 octobre 2015 : participation à l'AG de l'association Avenir Transport à Paris
- 04 novembre 2015 : participation à l'AG de l'association Saône-Rhin Europe
- 10 novembre 2015 : participation à la conférence « transport et climat » au Sénat
- 09 décembre 2015 : participation à la conférence sur la valorisation du transport fluvial dans le cadre de la COP 21
- 14 décembre 2015 : contribution à un atelier de l'étude relative au corridor Mer du Nord-Méditerranée à Marseille
- 27 avril 2016 : participation à l'AG de l'association Seine-Moselle-Rhône à Paris

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

- 25 mai 2016 : participation au colloque d'Avenir Transport sur le financement des infrastructures de transport
- 15 juin 2016 : audition dans le cadre de la mission parlementaire sur l'avenir du Port de Marseille
- 11 juillet 2016 : entretien avec Philippe Richert, Président de la Région Grand EST
- 31 août 2016 : rencontre avec Marie-Guite Dufay, Présidente de Région Bourgogne/Franche-Comté
- 20 octobre 2016 : participation au Conseil d'orientation de NPI
- 04 novembre 2016 : participation à l'AG de Saône-Rhin-Europe

Ces différentes participations des membres du Bureau du Consortium permettent d'alimenter l'information et les réflexions de ce dernier quant à la stratégie à définir et les actions à mettre en œuvre par notre association pour les 3 prochaines, dans la perspective et au lendemain d'échéances politiques cruciales, en l'occurrence la Présidentielle et les législatives de 2017. Ces dernières devraient être suivies, en principe en 2018, de la révision des préconisations de la « Commission Mobilité 21 » qui, en 2013, avait certes validé le principe et l'opportunité d'une liaison fluviale « Saône-Moselle, Saône-Rhin », mais l'avait repoussé au-delà de 2050, annihilant au passage la tenue annoncée cette année même d'un débat public relatif à ce projet. Ceci en dépit du fait que ce projet d'interconnexion fluviale des bassins du Rhône et du Rhin figure au cœur des priorités européennes en matière d'infrastructures de transport, avec un souhait de l'Union Européenne de voir cette infrastructure structurante réalisée à l'horizon 2030.

1) La poursuite des actions d'influence en faveur du projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin »

En liaison avec ses différents partenaires institutionnels et associatifs, le Consortium se doit de poursuivre ses actions d'influence en faveur de ce projet d'infrastructure fluvial majeur pour l'inscription de nos territoires dans les réseaux de transports européens, l'efficience sous un angle résolument multimodal de notre système de transport, et la dynamique de notre économie.

Cet objectif passe par la présentation, demandée avec opiniâtreté par notre association en diverses circonstances et par différents leviers, des études socio-économiques relatives au projet « Saône-Moselle Saône-Rhin », menées à partir de 2011 sous l'égide de VNF. Ces études comportent en effet des informations a priori éminemment éclairantes sur les potentiels et types de trafics massifiés « fluvialisables » (éligibles donc au transport fluvial), dans ce grand corridor d'échanges intra-européens qui relie Mer du Nord et Méditerranée. Soulignons que cette opiniâtreté a finalement porté ses fruits, puisque la restitution desdites études est annoncée pour le 8 mars 2017.

Le Consortium qui avait intégré le groupe de pilotage de ces études et participé à diverses réunions sera naturellement associé à cette restitution, comme nous l'a assuré la Préfecture.

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

Nous étudierons l'an prochain de façon minutieuse des résultats qui devraient nous procurer de nouveaux arguments, étayés, pour plaider, en liaison avec nos partenaires, en faveur de la relance du projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin ».

Symbole de notre volonté d'ouverture et de coopération, nous avons, rappelons-le, répondu positivement, en 2015, à la proposition de l'association Seine-Moselle-Rhône de siéger au sein de leur Bureau, poste qui est depuis occupé par notre Présidente-Déléguée, Françoise Branget.

2) Le renforcement des actions en faveur d'une meilleure valorisation, sous l'angle de la trimodalité, des atouts du transport fluvial

La plupart des rapports, conférences, se traduisant en d'autant textes de loi, soulignent la manifeste opportunité de mieux valoriser la voie d'eau, le transport fluvial, son articulation intermodale au sein notamment des plates-formes portuaires. Ceci au grand bénéfice de la performance, dans un souci prégnant de développement durable, de notre système de transport. Toutefois, force est malheureusement de constater que les notre pays peine encore à traduire cette volonté politique dans les faits. Une véritable approche trimodale de notre système de transports, intégrant pleinement les atouts de la voie d'eau, afin d'assurer la maîtrise des flux de transport fret, mais également en vue d'un meilleur respect de l'environnement et du développement du tourisme, s'avère insuffisamment prise en compte par les acteurs concernés. A cet égard, nous nous devons de renforcer dans les tout prochains mois nos efforts de sensibilisation en ce sens. Au-delà de nos actions politiques, des contacts ont ainsi été noués courant 2016 avec de grands chargeurs régionaux, tels qu'Alstom, Général Electric ou encore Peugeot. Nous poursuivons nos efforts en ce sens, même s'il s'agit d'un travail de développement de contact et de persuasion de réelle longue haleine.

Globalement, la mise en place mi-2017 de nouveaux élus nationaux et d'une nouvelles équipe gouvernementale, nous offrent une opportunité d'action qu'il nous incombe de saisir, dans les toutes premières semaines de leur installation, notamment pour ce qui concerne les futurs parlementaires de nos territoires.

3) Une meilleure prise en compte de l'intermodalité fluvial/ferroviaire

Des débats nourris ont animé cette année notre Bureau sur cette question cruciale de meilleure prise en compte, dans nos actions, de la valorisation de l'intermodalité articulée sur le fluvial, qui figure explicitement au passage dans notre objet social. Les ports maritimes, mais également fluviaux, privilégient désormais une vocation de plates-formes trimodales et leur souci majeur réside dans la massification des flux au sein de leur hinterland, quel que soit le mode de transport (fluvial ou ferroviaire) retenu. Aujourd'hui, l'absence d'interconnexion fluviale interbassins nous impose, pour le court et moyen terme, d'exploiter dans cette attente les potentialités ferroviaires à cet égard. Une attention particulière sera consacrée par le Consortium aux options ferroviaires

23/11/2016– Rapport moral/Rapport d'activités 2015/2016

c/o CCI Sud Alsace Mulhouse – 8 rue du 17 Novembre – BP 1088 – F-68051 MULHOUSE CEDEX
Interlocuteur : Patrick HELL – LD 03 89 66 71 56 – Fax : 03 89 66 71 09 - E-mail : p.hell@mulhouse.cci.fr

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

sur l'axe Rhin-Rhône, en ce qu'elles permettent de massifier et de consolider sur cet axe des flux de fret et de renforcer la pertinence d'une option fluviale. A cet égard, nous nous proposons donc, tout en respectant la vocation prioritairement et intrinsèquement fluviale du Consortium, d'approfondir dans les prochains mois le recueil des informations et des données relatives aux flux de transport sur l'axe Rhin-Rhône et d'orienter nos efforts vers la promotion de toutes les solutions, à court, moyen et long terme, susceptibles de permettre, sous l'angle de la valorisation de l'intermodalité, une massification des transports de fret dans ce corridor et d'améliorer la desserte des plates-formes portuaires.

4) Développement de nos outils de communication

L'accomplissement de ces objectifs, l'amélioration de notre capacité d'influence, procèdent du renforcement de nos moyens de communication. Nous nous orienterons dès 2017 vers une modernisation de notre site internet, vitrine indispensable à toute association de lobbying. Nous prévoyons également la parution, dès 2017, d'un bulletin de liaison semestriel de l'association. Enfin, nous engagerons en 2017 une réflexion relative à la publication d'une nouvelle plaquette de présentation de l'association en 2018.